

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'**Association EARTHWORM ASSOCIATION FRANCE** relatifs à l'exercice du **12/08/2024** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 1 286 373 euros

Chiffre d'affaires : 3 557 689 euros

Résultat net comptable : 4 564 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint-Herblain

Le 17/06/2026

Signature

Bilan Actif

		31/12/2025			
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	13 650	2 595	11 055	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	20 626	3 019	17 607	
	TOTAL (I)	34 276	5 614	28 662	
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 145		1 145	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	703 797		703 797	
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	400 944		400 944	
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	126 161		126 161	
	Charges constatées d'avance	25 664		25 664	
	TOTAL (II)	1 257 711		1 257 711	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 291 987	5 614	1 286 373	
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			17 607	
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2025

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Fonds reportés et dédiés	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	4 564	
	Total des fonds propres (situation nette)	4 564	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	4 564	
Provisions	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Fonds reportés et dédiés	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Provisions	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Provisions	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	446 349	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 088	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	194 671	
DETTES (1)	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	123 000	
	Produits constatés d'avance	337 700	
	Total des dettes	1 281 809	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 286 373	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		4 564,17	0,00
	(1) Dont à moins d'un an	1 281 809	
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

		17 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	3 557 689	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	167 895	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	5	
Total des produits d'exploitation		3 725 589	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 022 163	
	Aides financières	272 649	
	Impôts, taxes et versements assimilés	29 869	
	Salaires et traitements	1 754 493	
	Charges sociales	621 129	
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 595	
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	14 304	
Total des charges d'exploitation		3 717 201	
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 388	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

RESULTAT D'EXPLOITATION		8 388	
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 019	
	Total des charges financières	3 019	
RESULTAT FINANCIER		(3 019)	
RESULTAT COURANT avant impôts		5 369	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		805	
TOTAL DES PRODUITS		3 725 589	
TOTAL DES CHARGES		3 721 025	
EXCEDENT ou DEFICIT		4 564	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole			
TOTAL			

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		12/08/2024 31/12/2025	17 mois	mois	Variations	%
TOTAL I - Actif immobilisé NET		28 662	2,23		28 662	
Autres immobilisations corporelles		11 055	0,86		11 055	
MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMAT		13 650	1,06		13 650	
AMORT MATERIEL DE BUREAU		(2 595)	-0,20		(2 595)	
Autres immobilisations financières		17 607	1,37		17 607	
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		20 626	1,60		20 626	
PROV DEPREC DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES		(3 019)	-0,23		(3 019)	
TOTAL II - Actif circulant NET		1 257 711	97,77		1 257 711	
Avances & acomptes versés sur commandes		1 145	0,09		1 145	
FOURNISSEURS - AVANCES ET ACPTES VERSES C		1 145	0,09		1 145	
Créances clients, usagers et comptes rattachés		703 797	54,71		703 797	
Collectif clients débiteurs		266 969	20,75		266 969	
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR		436 827	33,96		436 827	
Autres créances		400 944	31,17		400 944	
Collectif fournisseurs débiteurs		5 475	0,43		5 475	
ORGANISMES SOCIAUX P.A.R.		1 045	0,08		1 045	
TVA DEDUCTIBLE IMMOBILISATIONS		285	0,02		285	
TVA DEDUCTIBLE AUTRES BIENS		22 380	1,74		22 380	
CREDIT DE TVA A REPORTER		119 195	9,27		119 195	
TVA SUR FACTURES NON PARVENUES		2 000	0,16		2 000	
DEDEKEN FRANCK		14 760	1,15		14 760	
POUPART MAXIME ET LAURENT		19 146	1,49		19 146	
LOCQUEVILLE VINCENT ET HENRI HEYMAN		11 655	0,91		11 655	
VITSÉ JÉRÔME		24 995	1,94		24 995	
SOUBRY VINCENT		22 626	1,76		22 626	
BOUCHEZ MARC		7 852	0,61		7 852	
BEUVRIER LAURENCE		4 310	0,34		4 310	
LEDUC LUDIVIC		26 153	2,03		26 153	
HAMMER MATTHIEU		14 396	1,12		14 396	
JOURNEL VALENTIN		22 570	1,75		22 570	
DECEUNYNCK MICKAEL		12 175	0,95		12 175	
DELORAINE BASTIEN		24 909	1,94		24 909	
DELORAINE CHRISTOPHE		16 423	1,28		16 423	
THIBAUT QUENTIN		4 417	0,34		4 417	
CRÉTÉ BLAISE		2 318	0,18		2 318	
CRÉTÉ BLAISE		5 120	0,40		5 120	
DEWITTE FRANCOIS		16 739	1,30		16 739	
Disponibilités		126 161	9,81		126 161	
CREDIT MUTUEL 20179001		9 681	0,75		9 681	
SPENDESK		21 394	1,66		21 394	
CREDIT MUTUEL 20179002		95 086	7,39		95 086	
Charges constatées d'avance		25 664	2,00		25 664	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		25 664	2,00		25 664	
TOTAL GENERAL		1 286 373	100,00		1 286 373	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	12/08/2024	17	mois	Variations	%
	31/12/2025	mois			
Total I - Fonds propres	4 564	0,35		4 564	
Situation nette (sous total)	4 564	0,35		4 564	
Excédent ou déficit de l'exercice	4 564	0,35		4 564	
Total des autres fonds propres					
Total autres fonds propres					
Total III - Fonds reportés et dédiés					
III - Total des provisions					
IV - Total des dettes	1 281 809	99,65		1 281 809	
Emprunts et dettes financières divers	446 349	34,70		446 349	
FONDATION EARTHWORM	446 349	34,70		446 349	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 088	14,00		180 088	
Collectif fournisseurs créditeurs	66 004	5,13		66 004	
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	114 084	8,87		114 084	
Dettes fiscales et sociales	194 671	15,13		194 671	
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	40 890	3,18		40 890	
SECURITE SOCIALE	74 586	5,80		74 586	
MALAKOFF	16 264	1,26		16 264	
HUMANIS PREVOYANCE	5 008	0,39		5 008	
MUTUAGESTION MUTUELLE	11 793	0,92		11 793	
TAXE D'APPRENTISSAGE part libératoire	1 529	0,12		1 529	
CHARGES SOCIALES CONGES PAYES	18 443	1,43		18 443	
ETAT PRLT A LA SOURCE (IR)	5 568	0,43		5 568	
ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES	805	0,06		805	
TVA COLLECTEE TN	19 717	1,53		19 717	
ETAT, TAXE SUR SALAIRES	68	0,01		68	
Autres dettes	123 000	9,56		123 000	
DIVERS COMPTES DEBITEURS ET PRODUITS A RE	123 000	9,56		123 000	
Produits constatés d'avance	337 700	26,25		337 700	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	337 700	26,25		337 700	
TOTAL GENERAL	1 286 373	100,00		1 286 373	



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2026)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Tintre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	12082024	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE												
Désignation de la société								Adresse du siège social				
Association EARTHWORM ASSOCIATION FRANCE												
SIRET								93228238700012				
Adresse du principal établissement								Ancienne adresse en cas de changement				
51 Rue de l'Alcazar Centre Tolède 59800 LILLE												
RÉGIME FISCAL DES GROUPES												
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)												
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante								SIRET				
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :												
B ACTIVITÉ												
Activités exercées				Organisations associatives				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15%		5 369		Déficit		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%												
2. Plus-values												
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quinquies)				
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%								
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations												
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art. 44 octies A		☐		
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quinquies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐										
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												☐
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)												
Base d'imposition				Chiffre d'affaires				Taux d'imposition				
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) (notice n°2065-SD)												
Base d'imposition				Taux d'imposition								
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts												
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.												
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%												
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE												
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						Si oui, indication du logiciel utilisé						
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :						
AMARRIS CONTACT ZAC Ar Mor 8 Boulevard du Zénith 44800 Saint-Herblain Tél : 02 40 63 02 80												
Identité du déclarant :												
Date : Lieu :												
Qualité et nom du signataire :												
Signature :												
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐		prestataire :								

Association EARTHWORM ASSOCIATION FRA
31122025

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUIITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **Association EARTHWORM ASSOCIATION FRA**
et Date de clôture de l'exercice **31122025**

I	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise		Association EARTHWORM ASSOCIATION FRAN		51 Rue de l'Alcazar		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		Centre Tolède		59800 LILLE				
SIRET		9 3 2 2 8 2 3 8 7 0 0 0 1 2		Durée de l'exercice en nombre de mois *		17		
				Durée de l'exercice précédent *				
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122025				
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	13 650	030	2 595	11 055		
	Immobilisations financières* (1)	040	20 626	042	3 019	17 607		
	Total I (5)	044	34 276	048	5 614	28 662		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1 145	066		1 145		
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	703 797	070		703 797		
		072	400 944	074		400 944		
	Charges constatées d'avance *	092	25 664	094		25 664		
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	126 161	086		126 161		
	Total II	096	1 257 711	098		1 257 711		
	Total général (I + II)	110	1 291 987	112	5 614	1 286 373		
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120						
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132						
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136			4 564			
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142			4 564			
Provisions pour risques et charges	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			180 088			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 19 717)	172			194 671			
	Comptes courants d'associés	173			446 349			
	Autres dettes	175			123 000			
	Produits constatés d'avance	174			337 700			
Total III	176			1 281 809				
Total général (I + II + III)				180			1 286 373	
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	17 607	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	34 276
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: Association EARTHWORM ASSOCIATION FRAN		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	3 557 689	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226	167 895	
	Autres produits			230	5	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	3 725 589	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	1 022 163	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	29 869	
	Rémunérations du personnel *			250	1 754 493	
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252	621 129	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	2 595	
	Dotations aux dépréciations			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	286 952	
		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	3 717 201	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	8 388	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	3 019	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	805	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	4 564
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	4 564	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	805	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)	181
	dont divers*		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
		346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
		648				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		352	5 369
		Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	5 369	
					372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	12/08/2024	17	mois	Variations	%
	31/12/2025	mois			
Total des produits d'exploitation	3 725 589	100,00		3 725 589	
Ventes de biens et services	3 557 689	95,49		3 557 689	
Ventes de prestations de service	3 557 689	95,49		3 557 689	
PRESTATION DE SERVICES TN	99 822	2,68		99 822	
PRESTATION SERVICES A L'ETRANG	3 382 205	90,78		3 382 205	
PRESTATION DE SERVICES CEE	75 661	2,03		75 661	
Produits de tiers financeurs	167 895	4,51		167 895	
Concours publics et subventions	167 895	4,51		167 895	
SUBVENTION REGION HDF	128 638	3,45		128 638	
SUBVENTION ADEME	39 257	1,05		39 257	
Autres produits d'exploitation	5			5	
Autres produits	5			5	
INDEMNITES ET AUTRES PRODUITS	5			5	
Total des charges d'exploitation	3 717 201	99,77		3 717 201	
Autres achats et charges externes	1 022 163	27,44		1 022 163	
CARBURANT TVA 80%	7 866	0,21		7 866	
FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUI	1 878	0,05		1 878	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	11 650	0,31		11 650	
SOUS-TRAITANCE GENERALE	254 348	6,83		254 348	
LOCATIONS IMMOBILIERES	103 910	2,79		103 910	
Locations LYON	45 843	1,23		45 843	
LOCATIONS MOBILIERES	27 899	0,75		27 899	
ENTRETIEN ET REPARATION SUR BIENS IMMOBIL	3 908	0,10		3 908	
MAINTENANCE	299	0,01		299	
ENTRETIEN ET REPARATION SUR BIENS MOBILIE	1 750	0,05		1 750	
MULTIRISQUES	4 389	0,12		4 389	
ETUDES ET RECHERCHES	45 082	1,21		45 082	
DOCUMENTATION GENERALE	1 170	0,03		1 170	
FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES, CONFERENCES	1 170	0,03		1 170	
Honoraires Consultants-6226	194 721	5,23		194 721	
HONORAIRES COMPTABLES	21 244	0,57		21 244	
HONORAIRES JURIDIQUE	28 425	0,76		28 425	
HONORAIRES COMMISS. AUX CPTES	10 000	0,27		10 000	
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	12			12	
DIVERSES CHARGES EXTERNES	45 069	1,21		45 069	
Rémun. interm. et honoraires intracom	1 500	0,04		1 500	
PUBLICITES, PLUBLICATIONS	1 406	0,04		1 406	
FOIRES ET EXPOSITIONS	2 494	0,07		2 494	
VOYAGES, DEPLACEMENTS, PARKING	141 213	3,79		141 213	
RECEPTIONS	27 617	0,74		27 617	
TIMBRES POSTE	127			127	
TELEPHONE, FAX, INTERNET	15 240	0,41		15 240	
FRAIS BANCAIRES	4 990	0,13		4 990	
AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS BANCAIRES	903	0,02		903	
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	16 041	0,43		16 041	
Aides financières	272 649	7,32		272 649	
SUBVENTIONS VERSEES AGRICULTEURS AGROFORE	196 084	5,26		196 084	
SUBVENTION VERSEE EARTWORM FOUNDATION	16 970	0,46		16 970	
SUBVENTION VERSEE NORIAP	28 185	0,76		28 185	
SUBVENTION VERSEE TERRES INOVIA	31 409	0,84		31 409	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	12/08/2024	17	mois	Variations	%
	31/12/2025	mois			
Impôts, taxes et versements assimilés	29 869	0,80		29 869	
TAXE SUR LES SALAIRES	68			68	
CONTRIB. UNIQUE EMPLOYEURS A LA FORMAT. P	18 250	0,49		18 250	
VERS. LIBERAT. DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE	11 551	0,31		11 551	
Salaires et traitements	1 754 493	47,09		1 754 493	
SALAIRES, APPOINTEMENTS	1 692 367	45,43		1 692 367	
CONGES PAYES	40 890	1,10		40 890	
PRIMES ET GRATIFICATIONS IMPOSABLES	12 063	0,32		12 063	
INDEMNITES RUPTURE CONVENTIONNELLES	9 174	0,25		9 174	
Charges sociales	621 129	16,67		621 129	
COTISATIONS A L'URSSAF	456 617	12,26		456 617	
COTISATIONS RETRAITE NON CADRE	109 035	2,93		109 035	
COTISATIONS PREVOYANCE NON CADRE	39 078	1,05		39 078	
CHARGES SOCIALES SUR CP	18 443	0,50		18 443	
MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	6 170	0,17		6 170	
REMBOURSEMENTS DE CHARGES DE PERSONNEL	(8 215)	-0,22		(8 215)	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 595	0,07		2 595	
DOTATIONS AMORT IMMOBILISATIONS CORPORE	2 595	0,07		2 595	
Autres charges	14 304	0,38		14 304	
REDEVANCES CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES,	14 280	0,38		14 280	
PENALITES ET AUTRES CHARGES	24			24	
Résultat d'exploitation	8 388	0,23		8 388	
Total des produits financiers					
Total des charges financières	3 019	0,08		3 019	
Dotations financières aux amort. et provisions	3 019	0,08		3 019	
DOT PROV DEPREC IMMO FINANCIERES	3 019	0,08		3 019	
Résultat financier	(3 019)	-0,08		(3 019)	
Résultat courant avant impôts	5 369	0,14		5 369	
Total des produits exceptionnels					
Total des charges exceptionnelles					
Résultat exceptionnel					
Impôts sur les bénéfices	805	0,02		805	
Impôt société	805	0,02		805	
Excédent ou déficit de l'exercice	4 564	0,12		4 564	
Contributions volontaires en nature					
Charges des contributions volontaires en nature					

**2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2025**

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : Association EARTHWORM ASSOCIATION FRAN										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	{	Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456												
		Matériel de transport	460		462		464		466												
		Autres immobilisations corporelles	470		472	13 650	474		476	13 650											
		Immobilisations financières	480		482	20 626	484		486	20 626											
		TOTAL	490		492	34 276	494		496	34 276											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial	495		497		498		499												
		Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506												
Immobilisations corporelles	{	Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
		Matériel de transport	550		552		554		556												
		Autres immobilisations corporelles	560		562	2 595	564		566	2 595											
		TOTAL	570		572	2 595	574		576	2 595											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2025

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : Association EARTHWORM ASSOCIATION FRANNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	3 019	634		636	3 019
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682	3 019	684		686	3 019

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860
Total des déficits restant à reporter			870

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Montant de la TVA collectée			374 19 717
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 311 423
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS			
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691
Revenu brut social (si le montant est négatif)			692
Revenu brut social (si le montant est positif)			693

**2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer
au 31/12/2025**

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
--	---------

Totalisation

Désignation de l'entreprise : Association EARTHWORM ASSOCIATION F				Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 12082024		et clos le : 31122025		Durée en nombre de mois 17		
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectifs moyens du personnel *				376		
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	3 557 689	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				119		
TOTAL 1				106	3 557 689	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	5	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial				113		
Variation positive des stocks				111		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144	5	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Achats				121	21 394	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				125	823 118	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148	286 952	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	1 131 464	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	2 426 230
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)				117	2 426 230	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.						
Mono établissement au sens de la CVAE		020	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022	2 511 310	
Effectifs au sens de la CVAE				023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	12/08/2024	160	31/12/2025	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)				186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

N° 2067
(2026)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNEE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise Association EARTHWORM ASSOCIATION FRANCE
Adresse 51 Rue de l'Alcazar 59800 LILLE

du 12082024
au 31122025

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	GIRARD Fabien	Regional Director Europe	32 av Verdi	59110	LA MADELEINE				
2	JACOB Grégoire	Responsable Partenariat	8 rue Jean Racine	5900	Marcq en Baroeul				
3	SCREVE Adeline	Chargée de partenariat	15 avenue de Mont à Camp	59160	LILLE				
4	ELLIS MAERKER Jonathan	Global Landscape Prog. Lead	16 rue du Binet	64400	AGNOS				
5	GABORIEAU Amandine	Responsable partenariat	41 rue de l'Université	69007	LYON				
6									
7									
8									
9									
10									
REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	97 456			97 456				97 456	
2	70 135			70 135				70 135	
3	52 456			52 456				52 456	
4	49 104			49 104				49 104	
5	49 013			49 013				49 013	
6									
7									
8									
9									
10									
**	318 164			318 164				318 164	

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩	318 164	- de l'exercice ⑩	5 369
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		A , le Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 286 373 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 725 589 euros** et un total **charges** de **3 721 025 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **4 564 euros**.

L'exercice considéré débute le **12/08/2024** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **17 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il s'agit du premier exercice de l'association, il n'y a donc pas eu d'évolution dans les méthodes d'évaluation et de présentation appliquées.

Les comptes annuels ont été préparés sur la base du Plan Comptable Général dans sa version actualisée par les règlements ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 et n°2023-03 du 7 juillet 2023, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Informations complémentaires

Etat exprimé en euros

Informations complémentaires

L'Association a pour objet social de promouvoir, à l'échelle internationale, les interactions et les relations positives entre la nature et les populations, notamment à travers :

(i) la préservation, la conservation et la protection de l'environnement ainsi que l'utilisation raisonnée des ressources naturelles ;

(ii) la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des communautés socialement et économiquement défavorisées ;

(iii) la promotion de modèles de croissance économique responsables, éthiques et régénérateurs ;

(iv) la sensibilisation et l'éducation du public à la conservation, à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

Dans ce cadre, l'Association intervient aux côtés d'entreprises, notamment au sein de leurs chaînes d'approvisionnement, afin de les accompagner dans leur transition vers des modèles plus résilients et régénérateurs.

Elle met en œuvre des solutions opérationnelles, mesurables et adaptées aux contextes locaux, structurées autour de deux principaux axes d'intervention :

- l'agriculture régénératrice ;
- l'approvisionnement durable en matières premières.

Moyens humains :

La mise en œuvre des activités repose sur une équipe exécutive composée de salariés (environ 41 ETP) complétée par des stagiaires et volontaires en service civique.

Ces ressources sont appuyées par un support technique et administratif assuré par la Fondation EARTHWORM, membre unique de l'Association.

Moyens Financiers :

L'Association dispose de ressources diversifiées lui permettant de financer et de développer ses activités, comprenant notamment :

- des produits issus de prestations de services ;
- des subventions ;
- des dons et mécénats.

L'Association ne fait pas appel à la générosité du public.

Informations complémentaires

Etat exprimé en euros

Au titre de l'exercice 2025, les produits liés aux prestations de services et aux subventions proviennent :

- de contrats conclus directement par l'Association ;
- ainsi que de contrats conclus par la Fondation EARTHWORM, dont une quote-part de l'exécution est confiée à l'Association.

Programmes et projets de l'association :

Les principaux programmes et projets développés par l'Association au cours de l'exercice sont les suivants :

- Plus du quart de nos ressources sur la période ont été orientées vers notre projet d'Agroforesterie en partenariat avec Purina, notamment sur la région Hauts de France
- Un autre quart du revenu a été fléché vers nos projets & innovations en agriculture régénératrice, entrant dans le champs d'actions de notre programme Sols Vivants

Dans ce cadre, l'Association intervient aux côtés d'entreprises, notamment au sein de leurs chaînes d'approvisionnement, afin de les accompagner dans leur transition vers des modèles plus résilients et régénérateurs.

Elle met en œuvre des solutions opérationnelles, mesurables et adaptées aux contextes locaux, structurées autour de deux principaux axes d'intervention :

- Le reste de notre revenu se répartit sur de plus petits projets de régénération des sols mais couvrant aussi les problématiques de traçabilité de matières premières telles que le palme, le bois ou le soja.

Relations avec la Fondation EARTHWORM

Conformément aux dispositions de l'article 431-12 du règlement ANC n° 2018-06, les relations entre l'Association et sa structure liée sont présentées comme suit :

- Les prestations réalisées pour le compte de la Fondation EARTHWORM au titre de l'exercice s'élèvent à : 3 379 205 €;
- Pour ce premier exercice, l'accompagnement administratifs de la Fondation EARTHWORM n'a pas fait l'objet de refacturation.

Compte de Résultat par Origine et Destination et Compte d'Emplois des Ressources :

L'Association ne faisant pas appel public à la générosité, l'association est dispensée de ces tableaux.

Informations complémentaires

Etat exprimé en euros

Avantages et ressources provenant de l'étranger :

Conformément à la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et au décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021, l'association n'a pas bénéficié de dons de personnes physiques ou morales ouvrant droit pour le donateur à un avantage fiscal lorsque leur montant global dépasse 153.000 €. Par conséquent, l'établissement de l'état des avantages et ressources provenant de l'étranger, n'est pas applicable.

Rémunération du cadre dirigeant

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif précise que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 EUR et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50.000 EUR doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Le montant total des salaires bruts annuels versés aux plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élève à 220 147 €.

Régime fiscal

Compte tenu de son activité en partie lucrative l'association est fiscalisée, elle est soumise à IS et TVA.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			13 650			13 650
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				13 650			13 650
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			24 826		4 200	20 626
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES				24 826		4 200
TOTAL				38 476		4 200	34 276

Amortissements

Etat exprimé en euros		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier				2 595		2 595
Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				2 595		2 595	
TOTAL					2 595		2 595

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	<div> <div>Sur immobilisations</div> <div> <div>incorporelles</div> <div>corporelles</div> <div>legs ou donations</div> <div>des titres mis en équivalence</div> <div>titres de participation</div> <div>autres immo. financières</div> </div> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		3 019		3 019
	TOTAL GENERAL		3 019		3 019
	<div> <div>Dont dotations et reprises</div> <div> <div>- d'exploitation</div> <div>- financières</div> <div>- exceptionnelles</div> </div> </div>		3 019		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2025

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	20 626	20 626	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	703 797	703 797	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 045	1 045	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	143 860	143 860	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	256 039	256 039	
	Charges constatées d'avance	25 664	25 664	
	TOTAL DES CREANCES	1 151 031	1 151 031	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	180 088	180 088		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	40 890	40 890		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	127 623	127 623		
	Impôts sur les bénéfices	805	805		
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 717	19 717		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 637	5 637		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	446 349	446 349		
	Autres dettes	123 000	123 000		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	337 700	337 700		
	TOTAL DES DETTES	1 281 809	1 281 809		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		446 349			

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements financiers donnés

Engagements financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés
Engagements de retraite à plus de 10 ans

13 321

13 321

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

13 321

(1) Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées

Hypothèses retenues pour le calcul des engagements retraite :
- taux d'actualisation de 3.60%
- départ à la retraite volontaire à l'âge légal entre 60 et 64 ans
- revalorisation des salaires de 1%

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice			4 564		4 564
Situation nette			4 564		4 564
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL			4 564		4 564

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros								
	31/12/2025		%	%	31/12/2025		%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Filiales intégrées globalement	10 000		100,00					
Sous-total	10 000		100,00					
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	10 000		100,00					

--



Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

EARTHWORM ASSOCIATION FRANCE

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Siège social : Centre Tolède,
51-53 rue de l'Alcazar
59800 Lille

SIREN : 932 282 387

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



EARTHWORM ASSOCIATION FRANCE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : Centre Tolède,
51-53 rue de l'Alcazar
59800 Lille

SIREN : 932 282 387

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de EARTHWORM ASSOCIATION FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de EARTHWORM ASSOCIATION FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 12 août 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 22 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



✓ Certifié par  yousign
Réda MEKOUAR

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2025			Net
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	13 650	2 595	11 055	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	20 626	3 019	17 607	
	TOTAL (I)	34 276	5 614	28 662	
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 145		1 145	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	703 797		703 797	
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	400 944		400 944	
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	126 161		126 161	
	Charges constatées d'avance	25 664		25 664	
	TOTAL (II)	1 257 711		1 257 711	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 291 987	5 614	1 286 373	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				17 607	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2025

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Fonds reportés et dédiés	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	4 564	
	Total des fonds propres (situation nette)	4 564	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	4 564	
Provisions	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Fonds reportés et dédiés	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Provisions	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Provisions	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	446 349	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 088	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	194 671	
DETTES (1)	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	123 000	
	Produits constatés d'avance	337 700	
	Total des dettes	1 281 809	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 286 373	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		4 564,17	0,00
	(1) Dont à moins d'un an	1 281 809	
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

		17 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	3 557 689	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	167 895	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	5	
Total des produits d'exploitation		3 725 589	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 022 163	
	Aides financières	272 649	
	Impôts, taxes et versements assimilés	29 869	
	Salaires et traitements	1 754 493	
	Charges sociales	621 129	
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 595	
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	14 304	
Total des charges d'exploitation		3 717 201	
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 388	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2025	
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 388	
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 019	
	Total des charges financières	3 019	
RESULTAT FINANCIER		(3 019)	
RESULTAT COURANT avant impôts		5 369	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		805	
TOTAL DES PRODUITS		3 725 589	
TOTAL DES CHARGES		3 721 025	
EXCEDENT ou DEFICIT		4 564	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 286 373 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 725 589 euros** et un total **charges** de **3 721 025 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **4 564 euros**.

L'exercice considéré débute le **12/08/2024** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **17 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il s'agit du premier exercice de l'association, il n'y a donc pas eu d'évolution dans les méthodes d'évaluation et de présentation appliquées.

Les comptes annuels ont été préparés sur la base du Plan Comptable Général dans sa version actualisée par les règlements ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 et n°2023-03 du 7 juillet 2023, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Informations complémentaires

Etat exprimé en euros

Informations complémentaires

L'Association a pour objet social de promouvoir, à l'échelle internationale, les interactions et les relations positives entre la nature et les populations, notamment à travers :

(i) la préservation, la conservation et la protection de l'environnement ainsi que l'utilisation raisonnée des ressources naturelles ;

(ii) la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des communautés socialement et économiquement défavorisées ;

(iii) la promotion de modèles de croissance économique responsables, éthiques et régénérateurs ;

(iv) la sensibilisation et l'éducation du public à la conservation, à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

Dans ce cadre, l'Association intervient aux côtés d'entreprises, notamment au sein de leurs chaînes d'approvisionnement, afin de les accompagner dans leur transition vers des modèles plus résilients et régénérateurs.

Elle met en œuvre des solutions opérationnelles, mesurables et adaptées aux contextes locaux, structurées autour de deux principaux axes d'intervention :

- l'agriculture régénératrice ;
- l'approvisionnement durable en matières premières.

Moyens humains :

La mise en œuvre des activités repose sur une équipe exécutive composée de salariés (environ 41 ETP) complétée par des stagiaires et volontaires en service civique.

Ces ressources sont appuyées par un support technique et administratif assuré par la Fondation EARTHWORM, membre unique de l'Association.

Moyens Financiers :

L'Association dispose de ressources diversifiées lui permettant de financer et de développer ses activités, comprenant notamment :

- des produits issus de prestations de services ;
- des subventions ;
- des dons et mécénats.

L'Association ne fait pas appel à la générosité du public.

Informations complémentaires

Etat exprimé en euros

Au titre de l'exercice 2025, les produits liés aux prestations de services et aux subventions proviennent :

- de contrats conclus directement par l'Association ;
- ainsi que de contrats conclus par la Fondation EARTHWORM, dont une quote-part de l'exécution est confiée à l'Association.

Programmes et projets de l'association :

Les principaux programmes et projets développés par l'Association au cours de l'exercice sont les suivants :

- Plus du quart de nos ressources sur la période ont été orientées vers notre projet d'Agroforesterie en partenariat avec Purina, notamment sur la région Hauts de France
- Un autre quart du revenu a été fléché vers nos projets & innovations en agriculture régénératrice, entrant dans le champs d'actions de notre programme Sols Vivants

Dans ce cadre, l'Association intervient aux côtés d'entreprises, notamment au sein de leurs chaînes d'approvisionnement, afin de les accompagner dans leur transition vers des modèles plus résilients et régénérateurs.

Elle met en œuvre des solutions opérationnelles, mesurables et adaptées aux contextes locaux, structurées autour de deux principaux axes d'intervention :

- Le reste de notre revenu se répartit sur de plus petits projets de régénération des sols mais couvrant aussi les problématiques de traçabilité de matières premières telles que le palme, le bois ou le soja.

Relations avec la Fondation EARTHWORM

Conformément aux dispositions de l'article 431-12 du règlement ANC n° 2018-06, les relations entre l'Association et sa structure liée sont présentées comme suit :

- Les prestations réalisées pour le compte de la Fondation EARTHWORM au titre de l'exercice s'élèvent à : 3 379 205 €;
- Pour ce premier exercice, l'accompagnement administratifs de la Fondation EARTHWORM n'a pas fait l'objet de refacturation.

Compte de Résultat par Origine et Destination et Compte d'Emplois des Ressources :

L'Association ne faisant pas appel public à la générosité, l'association est dispensée de ces tableaux.

Informations complémentaires

Etat exprimé en euros

Avantages et ressources provenant de l'étranger :

Conformément à la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et au décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021, l'association n'a pas bénéficié de dons de personnes physiques ou morales ouvrant droit pour le donateur à un avantage fiscal lorsque leur montant global dépasse 153.000 €. Par conséquent, l'établissement de l'état des avantages et ressources provenant de l'étranger, n'est pas applicable.

Rémunération du cadre dirigeant

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif précise que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 EUR et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50.000 EUR doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Le montant total des salaires bruts annuels versés aux plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élève à 220 147 €.

Régime fiscal

Compte tenu de son activité en partie lucrative l'association est fiscalisée, elle est soumise à IS et TVA.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			13 650			13 650
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			13 650			13 650
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			24 826		4 200	20 626
	TOTAL IMMOBILISATION S FINANCIERES			24 826		4 200	20 626
TOTAL				38 476		4 200	34 276

Amortissements

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier				2 595		2 595
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					2 595		2 595
TOTAL					2 595		2 595

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		3 019		3 019
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		3 019		3 019
	TOTAL GENERAL		3 019		3 019
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		3 019		
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2025

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	20 626	20 626	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	703 797	703 797	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 045	1 045	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	143 860	143 860	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	256 039	256 039	
	Charges constatées d'avance	25 664	25 664	
	TOTAL DES CREANCES	1 151 031	1 151 031	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	180 088	180 088		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	40 890	40 890		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	127 623	127 623		
	Impôts sur les bénéfices	805	805		
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 717	19 717		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 637	5 637		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	446 349	446 349		
	Autres dettes	123 000	123 000		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	337 700	337 700		
	TOTAL DES DETTES	1 281 809	1 281 809		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		446 349			

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements
financiers donnés

Engagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés
Engagements de retraite à plus de 10 ans

13 321

13 321

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

13 321

(1) Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées

Hypothèses retenues pour le calcul des engagements retraite :
- taux d'actualisation de 3.60%
- départ à la retraite volontaire à l'âge légal entre 60 et 64 ans
- revalorisation des salaires de 1%

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice			4 564		4 564
Situation nette			4 564		4 564
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL			4 564		4 564

